Conseil d'école n°1 année scolaire 2022/2023
Ecole maternelle Henri Matisse
lundi 16 octobre 2023

1 / Présentation des membres du conseil d'école :
Parents élus :

Classe de Mme Bourasseau
Mme Panché
Mme Trocherie

Classe de Mme Verrier et Mme Gandon:
Mme Pichon
Mme Geslin

Classe de Mme Mérit :
Mme Zagalolo
Mme Jousse

Classe de Mme Brousse :
Mme Touet
Mme Rosin

Classe de Mme Bourgoin :
M Schilhaneck
Mme Carpentier

Classe de Mme Leroy :
Mme Rochette
Mr Moraine

Représentants de la mairie :
Mme Belin Lustro : adjointe chargée des affaires scolaires
M Lalande : maire (absent excusé)
M Léger : coordinateur scolaire et périscolaire

Enseignantes : Mme Verrier, Mme Bourgoin, Mme Mérit, Mme Bourasseau, Mme Gandon, Mme Brousse, Mme Leroy.

Monsieur l'inspecteur, M. Monbrun (absent excusé)

1/Présentation des membres du conseil d'école

Résultats des élections : nombre de parents inscrits sur la liste électorale : 266
Nombre de votants :140 (110 votants en 2022/2023)
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 15
52,3% de participation
Les 6 sièges de titulaires ont donc été pourvus et il y a 6 suppléants.

2 / Rôle du conseil d'école :
Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, garderie , etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

3/ Structure pédagogique :
6 classes :
PS/MS : Mme Mérit = 23 élèves
PS/MS : Mme Bourgoin = 24 élèves
PS/MS : Mme Leroy = 23 élèves
MS/GS : Mme Bourasseau= 23 élèves
MS/GS : Mme Verrier et Mme Gandon = 24 élèves
MS/GS : Mme Brousse = 22 élèves
Effectif total de l'école : 139 élèves.

Atsems : 6 temps plein atsems (il y a 2 astems à mi-temps dans la classe de Mme Mérit)
Les atsems sont aussi présentes pendant le temps de la pause méridienne (gestion des repas, surveillance de la récréation avant ou après repas et coucher et surveillance de dortoir) et pour certaines d'entre elles pendant l'accueil périscolaire du matin et du soir.

AVS : il n'y a pas d'AVS à l'école cette année

4/ Projet de l'année scolaire/ Activités, sorties, spectacles.

→Nous ne pouvons plus nous rendre au gymnase chaque semaine car les taux d'encadrement ont été modifiés, il nous faudrait donc 1 parent accompagnateur pour chaque séance au gymnase.

→Spectacle de Noël : prévu jeudi matin 21 décembre dans la salle de motricité (offert par la municipalité et la coopérative scolaire) : concert Rocky Bulle.

→Lundi après-midi 18 décembre : goûter de Noël organisé et offert par l'APE et la municipalité.

→ Certains après-midis ou matins, selon les classes, des parents peuvent venir participer à des ateliers jeux de société avec les enfants. (depuis début octobre pour les 3 classes de MS/GS, à partir de début novembre pour les MS des classes de Mmes Leroy, Bourgoin et Mérit, et à partir du mois de janvier pour les PS) .

→La photo scolaire aura lieu le jeudi 19 octobre (matin) et la photo avec les frères / sœurs de l'école primaire aura lieu le vendredi 20 octobre (matin).
Toutes les photos de fratrie en commun avec l'école élémentaire seront distribuées à l'école élémentaire.

→ Nous avons fait des demandes pour nous rendre à la médiathèque municipale en décembre, et au printemps.

→ Le vendredi matin 29 mars, la municipalité offre un spectacle sur le thème des 4 saisons à la salle de l'Envol

→Projet de l'année scolaire : exposition de fin d'année sur le thème des 4 éléments, l'équipe enseignante travaille avec les conseillers pédagogiques sur ce thème (arts plastiques, sciences, numérique, français). Cette exposition sera ouverte aux parents d'élèves le samedi après-midi 29 juin (jour de la fête des écoles).

→Toutes les classes de l'école sont inscrites pour les rencontres danse contemporaine qui auront lieu au 3ème trimestre à la Bazoge.

5/ Subvention et financement :

Mairie : le budget fonctionnement mairie pour l'année 2023 : 6600 €→ restait environ 2400 euros
Budget transport : 2800 euros → restait 470 euros jusqu'à la fin de l'année civile
Budget investissement (achat de gros matériel pour l'école) :
- 1 ordinateur portable a été acheté pour l'école et attribué à la classe de Mme Bourgoin
- A venir : un travail avec le CAUE autour du réaménagement et végétalisation des cours de récréation et un travail autour des locaux du périscolaire.

Coopérative scolaire :
Il restait au 31/08/2023 : + 1964.42€, le bilan a été envoyé à l'OCCE fin septembre et validé.
Détail : les coopératives individuelles des élèves ont été encaissées (15€ par enfant pour l'année scolaire).

6/ Règlement intérieur :

-Présentation et lecture du règlement intérieur : les horaires de récréation de l'après-midi ont été modifiées, les 4 classes sortent désormais en même temps de 15h00 à 15h30.

-Les jours et horaires d'APC ont été modifiés lundi et mardi de 11h45 à 12h15 toute l'année (lundi : groupe de besoins, mardi : phonologie avec tous les enfants de MS avec leur enseignante)
-Un paragraphe sur le programme PHARE a été ajouté (présentation du programme PHARE aux parents élus).
-Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité (12)

Il sera désormais affiché dans l'école.

7/ Exercice de sécurité et de confinement :

-Un exercice incendie a été réalisé le 16 septembre 2023 à 9h30 : les locaux ont été évacués en moins de 5 minutes. Il est cependant important de noter que l'alarme est difficilement audible dans certaines classes, il faudrait voir si un réglage du volume est possible.

-Il était prévu un exercice de confinement le mardi matin 17 octobre : l'objectif étant de se cacher en cas d'intrusion dans l'école.
Nous ne sommes pas autorisés à faire cet exercice à cette date, il est donc reporté le 13 novembre.

8/ Activités pédagogiques complémentaires :

Les APC ont lieu le midi de 11h45 à 12h15 le lundi et le mardi, les groupes d'élèves qui viennent en soutien s'engagent pour une période complète, uniquement pour les moyens et les grands. Il y a 5 groupes à chaque séquence. Nous ne prenons en charge que les enfants pour lesquels nous avons l'accord des parents (une feuille est donnée en début d'année scolaire à tous les enfants de MS et GS). Les familles sont prévenues lorsque l'enfant est pris en charge.
Le mardi, tous les élèves de moyenne section participent aux APC pour travailler la phonologie.

-les rdv familles auront lieu du 5 au 23 février 2024.

- les élèves de MS vont avoir une visite médicale par une infirmière de la PMI. (pas de date fixée pour le moment, probablement en Février ou mars).

9/ Questions diverses :

- Serait-il envisageable de réaliser des menus moins "originaux" mais plus traditionnels surtout pour les petits ? (En effet, le moment de la cantine peut être angoissant pour certains enfants et si le repas n'est pas alléchant cela ne va pas les aider. Et surtout, je pense qu'il y aura moins de gaspillage alimentaire !)

Réponse de la mairie : il est préférable d'aborder cette question en commission menu.
Il est vrai que les intitulés des repas ne reflètent pas forcément ce que les enfants ont dans leur assiette

- Pour la garderie, serait-il possible de prévoir une aire de jeux en extérieur ?

Réponse de la mairie. Cela n'est pas possible pour le moment mais un projet de restructuration de cet espace est envisagé dans les années à venir

- Quelle est la situation au niveau des dortoirs car l'année dernière il n'y avait pas assez de place et il y avait un projet d'investissement de lits superposés ? ce projet a été abandonné

Cette année , les deux dortoirs sont complets
Rappel : selon la réglementation, la sieste est en vigueur pour les enfants de Petite Section.
Pour les MS, un temps de repos est préconisé.

- Quel est le projet d'établissement ? Est-il diffusé aux parents d'élèves ?

cf point 4.

- Quelles sont les niveaux de classe concernées par des évaluations nationales ?

Nous ne sommes pas concernés à la maternelle

- Y a t-il des AESH qui interviennent au sein de l'établissement ?

Non

- Pourquoi pas de règle commune en termes de communication /relation avec les parents par les enseignants : certaines par mail, certaines envoient des photos et pas d'autres, par application dédiée ou non… pratiques non harmonisées, est-ce volontaire ?

Toutes les enseignantes envoient des mails aux parents.

En ce qui concerne les photos, chaque enseignant choisit son mode de communication avec les parents (liberté pédagogique)

- Quels sont les prochains investissements prévus pour l'école maternelle ?

Cf points 5 et 9

- Des activités pédagogiques sur les espaces verts sont-elles envisagées ?

Le jardin est à disposition à l'école, selon les projets pédagogiques des enseignantes

- L'effectif d'encadrants pour le périscolaire est-il complet ?

Réponse de la mairie : l'équipe a été renforcée dès la première semaine et deux personnes supplémentaires viennent compléter le taux d'encadrement

Il y a-t-il un spectacle de fin d'année mettant en avant le travail fait en classe avec les enfants ?
-Une petite danse commune sera présentée, mais pas de spectacle prévu

-Est -il possible d'envisager de mettre du savon plus adapté dans les toilettes des enfants (beaucoup de gaspillage et trop difficile à utiliser pour les enfants)
La question sera posée à ATTEST, la société qui fournit le savon

Fin de séance à 19h19

Dates à retenir pour les prochains conseils d'école :
2nd conseil d'école : mardi 20 février 2024 à 18h30
3ème conseil d'école : jeudi 20 juin 2024 à 18h30

La directrice, Mme Verrier

La secrétaire de séance, Mme Mérit